COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Parlement européen augmente la pression sur Triskalia

Le 2 avril 2019, les victimes des pesticides de la coopérative agroalimentaire bretonne Triskalia, soutenus par l'Union Régionale Solidaires de Bretagne et le collectif des victimes des pesticides de l'Ouest ont été une nouvelle fois reçus à la Commission des pétitions du Parlement européen. Madame Cecilia Wikström, la Présidente de la Commission des pétitions a indiqué qu'elle adressera une lettre au Ministère de l'agriculture français et à la Commission Européenne pour demander des comptes concernant le traitement des victimes de Triskalia et les infractions au droit européen dont l'État français se rend coupable.

De même, pour la première fois dans cette affaire, les députés européens de tous les bords politiques ont demandé que des mesures contraignantes soient prises envers la France. Si ces sanctions venaient à être décidées, la France pourrait se retrouver accusée devant la Cour européenne de justice.

La Commission européenne, présente aux débats, a assuré que suite à la publication de son rapport accablant contre l'État français, ses demandes d'informations complémentaires concernant « l'affaire Triskalia » adressées au Ministère de l'agriculture sont restées lettre morte. Cette situation a indigné non seulement les victimes, mais également les parlementaires européens, car cela bloque de fait un rapport que le Commissaire européen à la santé et de la sécurité alimentaire, M. Vytenis Andriukaïtis, a promis aux représentants des victimes des pesticides de Triskalia.

Cette situation de blocage est intolérable ! La France doit prendre des mesures pour contraindre Triskalia à changer ses pratiques et indemniser les victimes des pesticides. Si le Ministère de l'agriculture continue à jouer la montre, il aura de nouvelles intoxications et de nouveaux décès sur les bras. L'omerta qui sévit à la fois au Ministère de l'agriculture et au sein de la filière agro-alimentaire en Bretagne doit cesser ! Nous continuerons notre action envers les instances européennes et remercions le Parlement européen de se mobiliser à nos côtés.

Bruxelles le 03 avril 2019

Contacts :
Laurent Guillou : Victime des pesticides de Triskalia – 06 80 16 19 11
Serge Le Quéau : Union Régionale Solidaires de Bretagne : - 06 80 95 85 17
René Louail : Comité de soutien aux victimes des pesticides de Triskalia – 06 72 84 87 92
Michel Besnard : Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest - 06 73 19 56 07